

LE MARCHÉ SOUS LA LOUPE

Région du Grand Toronto



SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : août 2019

« En suivant l'évolution des tendances démographiques, des conditions financières et des préférences des personnes âgées, nous comprenons mieux les effets du vieillissement de la population sur le système de logement, plus particulièrement sur l'offre de logements. »



Inna Breidburg
Analyste principal, économie

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!

Recevez des notifications lorsque des publications de la SCHL sont diffusées ou mises à jour. Créez gratuitement un compte maSCHL pour obtenir un accès amélioré au site Web. Vous pourrez, par exemple, vous abonner en un seul clic aux rapports et tableaux dont vous avez besoin.

Créez votre [compte maSCHL](#) aujourd'hui!

Profil du logement des aînés dans la RMR de Toronto

- Entre 2006 et 2016¹, la proportion de logements dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Toronto² appartenant à des ménages dirigés par une personne âgée de 65 ans ou plus a augmenté de 4,5 points de pourcentage, pour s'établir à 25 %. La part des maisons en rangée appartenant à des aînés³ a connu la plus forte hausse : elle est passée de 11,5 à 17,0 %.
- La hausse du taux d'activité des aînés s'est traduite par une croissance supérieure de leur revenu à Toronto.
- L'écart entre le revenu⁴ des ménages locataires et propriétaires dirigés par un aîné s'est encore élargi; la différence entre leurs revenus médians a atteint 130,4 % en 2016.
- La proportion de ménages locataires dirigés par des aînés qui ont des besoins impérieux en matière de logement⁵ a légèrement diminué, mais est néanmoins demeurée bien supérieure à celle de leurs homologues plus jeunes.
- Les aînés qui ont entamé leur retraite en ayant des dettes étaient plus nombreux en 2016 qu'une décennie auparavant, mais leur valeur nette a augmenté plus rapidement que celle des générations plus jeunes.
- Grâce à l'accroissement de leur revenu et de leur richesse, les aînés ont maintenant accès à un éventail plus large de logements.
- La tendance à l'accroissement du taux de propriétaires-occupants chez les aînés pourrait se poursuivre, ce qui se traduirait par une diminution de l'offre de logements libérés pour les générations plus jeunes.

Introduction

Le vieillissement de la population est un phénomène mondial attribuable à la baisse des taux de fécondité, à l'accroissement de l'espérance de vie et au vieillissement de l'importante cohorte des baby-boomers. Toronto n'est pas épargnée puisque le nombre de personnes atteignant l'âge de la retraite augmente. Entre 2006 et 2016, le pourcentage d'aînés à Toronto est passé de 11,3 à 14,0 %⁶. Selon le ministère des Finances de l'Ontario, la croissance démographique annuelle moyenne des aînés s'établira à environ 4 % pendant la prochaine décennie, ce qui portera leur part à 18,2 % en 2026.⁷

Historiquement, les aînés ont joué un rôle essentiel dans l'établissement des conditions sur le marché local du logement et, en raison de leur taux de croissance démographique plus élevé, on s'attend à ce que leur influence augmente. Le déménagement dans un logement plus petit est un des principaux moyens par lesquels les citoyens âgés influent sur les conditions du marché de l'habitation. Lorsque les aînés décident d'emménager dans un logement qui répond mieux à leurs besoins, dans bien des cas, ils quittent une habitation de taille familiale et libèrent ainsi des logements pour les générations plus jeunes. Le présent numéro du *Marché sous la loupe* cherche à déterminer si certaines mesures du bien-être économique, comme l'emploi, le revenu et la richesse, ainsi que les caractéristiques démographiques des familles dirigées par des aînés, peuvent laisser entrevoir des changements possibles dans les tendances futures du passage à une habitation plus petite et dans les choix de logement que feront les résidents âgés à Toronto.

Aperçu démographique

Pendant la période de 10 ans terminée en 2016, le nombre de ménages dont le principal soutien⁸ est une personne âgée a augmenté de 39,3 % à Toronto. Pendant cette même période, la croissance globale de la RMR, à 18,6 %, a été inférieure à la moitié de ce taux. Les aînés représentaient 22,1 % du nombre total de ménages en 2016, contre 18,8 % en 2006. Les ménages d'une seule personne âgée dans la région de Toronto ont enregistré la hausse la plus faible, ce qui a fait baisser la proportion de ce type de famille entre les années de recensement de 2006 et de 2016. Par contre, la part des ménages multigénérationnels et des ménages non familiaux a progressé. Pourtant, leur part combinée est demeurée relativement faible en 2016, à 6,2 % (tableau 1). Les ménages formés d'un couple, dont la proportion a légèrement augmenté pour atteindre 36,1 % en 2016, sont demeurés le genre de famille le plus courant.

Taux de propriétaires-occupants

Le taux de propriétaires-occupants a tendance à augmenter à partir des premières années d'emploi et à culminer dans la cinquantaine et la soixantaine. Par la suite, il tend à diminuer légèrement pendant la retraite, période où certains aînés choisissent de vendre leur logement pour accroître leur revenu ou de déménager dans un logement mieux adapté à leur mode de vie et à leurs besoins.⁹

Les aînés étaient plus susceptibles d'être propriétaires de leur logement en 2016 qu'ils ne l'étaient une décennie plus tôt. Le taux de propriétaires-occupants chez les Torontois de 65 ans et plus est passé de 73,4 % en 2006 à 75,1 % en 2016 (tableau 2), grâce à l'amélioration de leur état de santé, de leur taux d'activité et de leur situation financière (il en sera question plus loin dans le présent rapport).

Tableau 1 : Répartition (en %) des ménages âgés dans la RMR de Toronto, selon le genre de ménage

	2006	2016
Couples	35,6 %	36,1 %
Couples avec enfants et familles monoparentales	20,9 %	21,9 %
Une personne	38,2 %	35,8 %
Ménages multifamiliaux	3,2 %	3,9 %
Ménages non familiaux	2,0 %	2,3 %

Source : Statistique Canada (Recensement du Canada et Enquête nationale auprès des ménages)

Tableau 2 : Taux de propriétaires-occupants des ménages dirigés par une personne âgée dans la RMR de Toronto

	2006	2016
Couples	84,9 %	86,1 %
Couples avec enfants et familles monoparentales	85,0 %	83,0 %
Une personne	55,2 %	58,1 %
Ménages multifamiliaux	89,7 %	89,6 %
Ménages non familiaux	68,9 %	66,6 %
Total	73,4 %	75,1 %

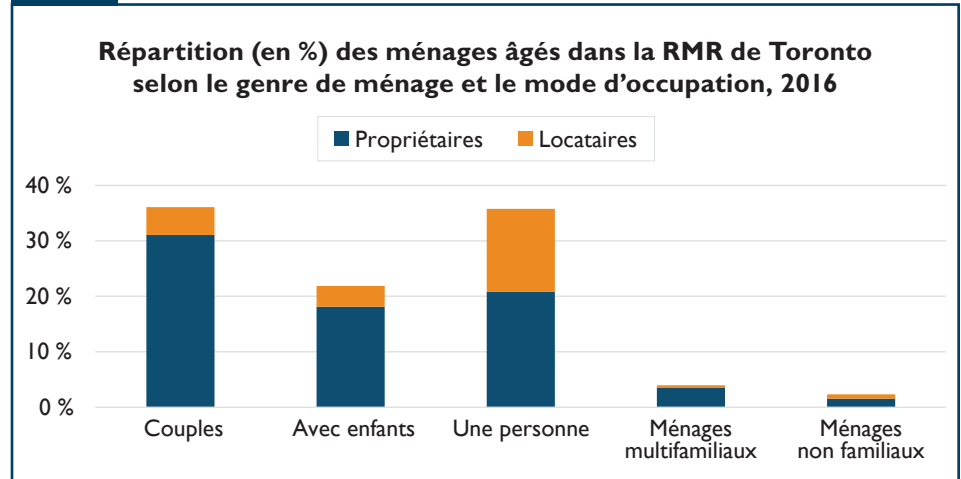
Source : Statistique Canada (Recensement du Canada et Enquête nationale auprès des ménages)

Étant donné la hausse du taux de propriétaires-occupants et l'augmentation plus rapide de la population âgée, les aînés sont maintenant propriétaires d'une part plus importante des logements à Toronto. En 2016, ils étaient propriétaires de 25,0 % des habitations dans la région, contre 20,4 % une décennie plus tôt. Leurs parts des maisons individuelles et des appartements en copropriété ont atteint 25,5 % et 28,5 %, respectivement, alors qu'elles étaient de 20,6 % et de 25,2 % en 2006. C'est la part des maisons en rangée qui a connu l'augmentation la plus forte : elle est passée de 11,5 % en 2006 à 17,0 % en 2016.

Mode d'occupation

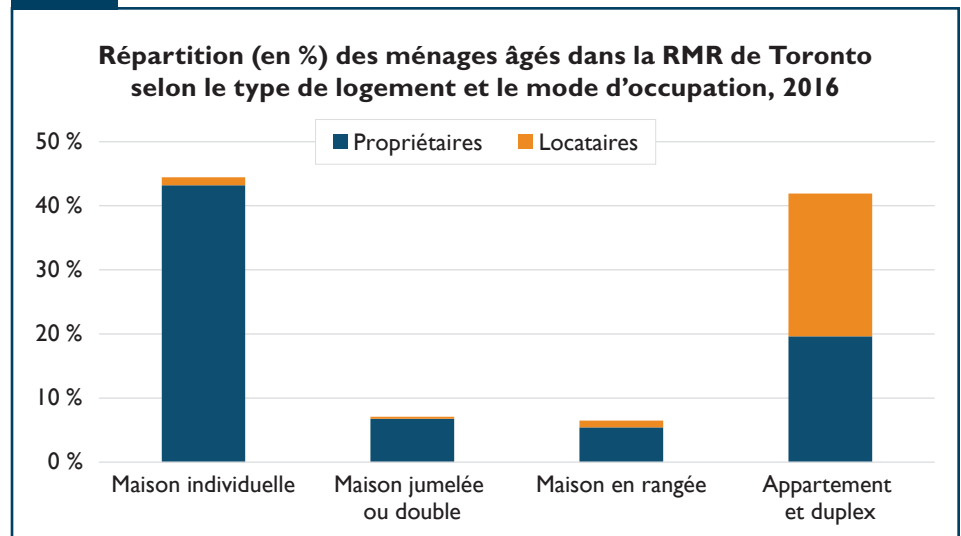
Le pourcentage global d'aînés vivant en appartement a légèrement diminué; il est passé de 43,3 % en 2006 à 41,9 % en 2016, malgré une certaine hausse du pourcentage de propriétaires d'appartements en copropriété. La majorité des locataires âgés choisissent des appartements (sur le marché locatif primaire ou sur le marché des copropriétés), même si leur part est toutefois descendue de 92,0 % en 2006 à 89,4 % en 2016 (tableau 3) parce que plus d'aînés ont préféré louer des habitations avec entrée privée (maisons individuelles, jumelées ou en rangée). Ce changement a probablement été causé par la baisse du taux d'inoccupation des appartements locatifs. En outre, de nombreux aînés vivent dans des collectivités de la « ceinture jaune »¹⁰ de la ville, et c'est là que certains préféreraient rester pour maintenir le contact avec leur famille et leurs amis et pour profiter de l'accès aux transports en commun et aux commodités qui a tendance à y être meilleur. Toutefois, la construction limitée de tours d'habitation dans leurs collectivités a poussé certains aînés à louer des habitations avec entrée privée dans ces quartiers.

Figure 1



Source : Statistique Canada (Recensement de 2016)

Figure 2



Source : Statistique Canada (Recensement de 2016)

Tableau 3 : Répartition (en %) des ménages propriétaires et locataires dirigés par un aîné dans la RMR de Toronto, selon le type de logement

	Propriétaires		Locataires	
	2006	2016	2006	2016
Maison individuelle*	59,5 %	57,5 %	4,2 %	5,0 %
Maison jumelée ou double	9,4 %	9,0 %	1,0 %	1,3 %
Maison en rangée	5,3 %	7,2 %	2,9 %	4,3 %
Appartement et duplex	25,7 %	26,2 %	92,0 %	89,4 %

*Comprend les maisons individuelles attenantes

Source : Statistique Canada (Recensement et Enquête nationale auprès des ménages)

L'amélioration de la santé des aînés, les changements de leurs préférences et leurs circonstances financières, qui leur ont permis de payer des loyers relativement plus élevés, ont aussi contribué à cette tendance.

Le pourcentage global d'aînés habitant dans des maisons individuelles est demeuré à peu près le même, à 44,5 %. Le pourcentage de propriétaires de maisons individuelles a légèrement diminué – il est descendu de 59,5 % en 2006 à 57,5 % en 2016 (tableau 3) –, mais cette baisse a été atténuée par une hausse de la proportion d'aînés louant ce type d'habitation.

En raison de la demande accrue tant chez les propriétaires que chez les locataires, la proportion d'aînés habitant des maisons en rangée a légèrement augmenté : elle est passée de 4,7 % en 2006 à 6,5 % en 2016.

Revenu

La proportion d'aînés actifs sur le marché du travail a augmenté entre les Recensements de 2006 et de 2016, tant chez les propriétaires que chez les locataires. En 2016, l'emploi (y compris le travail autonome) est devenu la principale source de revenu pour près du tiers des ménages propriétaires, contre 20 % chez les locataires (tableau 4). Comme il y a plus d'aînés qui travaillent, ils sont moins nombreux à dépendre d'un revenu de sources gouvernementales

qu'en 2006. Parmi les propriétaires-occupants, il y a eu une forte hausse de la proportion de retraités dont les pensions (publiques et privées) étaient la principale source de revenus. Ces tendances se sont traduites par une croissance plus rapide du revenu des aînés.

En 2016, le revenu médian des ménages dirigés par un aîné dépassait 59 000 \$ (tableau 5), ce qui représente une hausse nominale de 50,6 % par rapport à 2006. Le taux supérieur de croissance du revenu est surtout attribuable aux propriétaires-occupants âgés. Par ailleurs, les revenus des locataires âgés étaient inférieurs à ceux de leurs homologues plus jeunes. Dans tous les groupes d'âge, les ménages propriétaires-occupants ont toujours eu tendance à avoir des revenus supérieurs à ceux des locataires. Toutefois, au cours des dernières années, un plus grand

nombre de jeunes professionnels au revenu élevé louent un logement à Toronto, ce qui contribue à réduire l'écart de revenu entre les locataires et les propriétaires dans les cohortes plus jeunes. Cependant, dans le cas des aînés, la différence de revenu entre les locataires et les propriétaires s'est encore élargie.

Dimension financière

La valeur nette (aussi nommée richesse) est définie comme la différence entre la valeur des actifs totaux¹¹ et le montant de la dette totale.¹² Le ménage typique accumule de la richesse pendant sa vie active, puis l'utilise dans une certaine mesure durant sa retraite.

Pendant la dernière décennie, les aînés à Toronto ont connu une forte croissance de la valeur de leurs actifs liquides, comme les dépôts dans des

Tableau 4 : Répartition (en %) des ménages propriétaires et locataires ayant un principal soutien âgé dans la RMR de Toronto, selon la principale source de revenu

	Propriétaires		Locataires		Tous modes confondus	
	2006	2016	2006	2016	2006	2016
Salaires et traitements	25,5 %	28,7 %	12,7 %	18,4 %	22,1 %	26,2 %
Travail autonome	2,4 %	2,5 %	1,2 %	1,6 %	2,1 %	2,3 %
Paiements de transfert gouvernementaux	39,7 %	34,4 %	68,6 %	63,6 %	47,3 %	41,6 %
Revenus de placements*	6,5 %	6,7 %	3,3 %	2,2 %	5,6 %	5,6 %
Revenu de retraite**	25,1 %	27,0 %	13,4 %	13,5 %	22,0 %	23,7 %

*Dividendes, intérêts sur obligations, dépôts et certificats d'épargne, et autres revenus de placements

**Pensions et rentes, dont REER et FERR

Source : Statistique Canada (Recensement du Canada et Enquête nationale auprès des ménages)

Tableau 5 : Revenu avant impôt des ménages ayant un principal soutien âgé dans la RMR de Toronto

		Tous les ménages			Soutien de 65 ans et plus		
		Total	Propriétaires	Locataires	Total	Propriétaires	Locataires
2006	Moyen	70 926	101 103	43 514	57 678	71 801	35 635
	Médian	55 695	88 294	35 873	39 343	55 957	25 955
2016	Moyen	109 625	134 242	60 165	89 257	103 325	46 591
	Médian	78 477	99 463	46 398	59 238	70 895	30 769

Source : Statistique Canada (Recensement du Canada et Enquête nationale auprès des ménages)

institutions financières, les CELI et les actions (tableau 7). En outre, la hausse des prix des logements a fait augmenter les niveaux d'avoir propre des propriétaires-occupants. Bien que la part des aînés ayant un régime de retraite privé ait quelque peu diminué entre 2005 et 2016, la valeur des régimes détenus par les aînés a considérablement augmenté.

En 2016, la proportion de Torontois ayant un emprunt hypothécaire et d'autres emprunts après l'âge de 65 ans était plus élevée qu'une

décennie auparavant (tableau 6). Grâce aux faibles taux d'intérêt et aux revenus supérieurs, les aînés ont moins de difficulté à rembourser leurs dettes. En 2016, 26,0 % de tous les ménages propriétaires dirigés par une personne âgée avaient un emprunt hypothécaire, en hausse par rapport à 20,5 % une décennie plus tôt. En outre, ce pourcentage était plus élevé parmi les aînés plus jeunes. Environ le tiers des propriétaires-occupants de 65 à 74 ans avaient un emprunt hypothécaire en 2016. Les raisons connues pour lesquelles une personne

a un emprunt hypothécaire à un âge avancé sont le financement de la retraite sur place, les rénovations, les placements, ainsi que l'aide fournie à d'autres membres de la famille.

Bien que la proportion de personnes âgées qui ont des dettes lorsqu'elles prennent leur retraite ait augmenté, la hausse n'a pas été du même ordre que chez les générations plus jeunes, et elle a été moins forte que le taux de croissance de la valeur de leurs actifs. Entre 2005 et 2016, les Torontois de 65 ans et plus ont vu la valeur médiane de leur richesse augmenter de 73 %, comparativement à 17 % pour ceux de 65 ans et moins (tableau 7).

L'augmentation de la richesse chez les aînés leur a donné les moyens de choisir parmi un plus grand nombre d'options en matière de logement.

Tableau 6 : Pourcentage des propriétaires-occupants avec emprunts hypothécaires dans la RMR de Toronto

	65 - 74	75 - 84	65 et plus	Tous âges
2006	26,0 %	14,3 %	20,5 %	61,7 %
2016	33,5 %	22,6 %	26,1 %	63,1 %

Source : Statistique Canada (Recensement du Canada et Enquête nationale auprès des ménages)

Tableau 7 : Richesse des ménages dans la RMR de Toronto

	Valeur médiane (\$)**				Pourcentage de ménages ayant des actifs ou des dettes			
	65 ans et plus*		65 ans et moins*		65 ans et plus*		65 ans et moins*	
	2005	2016	2005	2016	2005	2016	2005	2016
Actifs totaux	578 900	902 400	430 900	534 000	100	100	100	100
Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), comptes de retraite avec immobilisations des fonds (CRIF) et autres	48 000	150 000	31 200	40 000	64,5	62,1	66,4	50,5
Régimes de pension agréés d'employeur (RPA)	149 700	190 300	47 200	113 500	59,7	48,1	44,8	39,5
Dépôts dans des institutions financières	24 000	10 000	5 400	5 000	95,5	91,9	90,2	95,7
Fonds communs de placement, fonds de placement et fiducies de revenu	60 000	100 000	24 000	35 000	22,2	22	12,8	11,1
Actions	60 000	140 000	12 000	17 000	12,3	9,5	12,3	8,4
Comptes d'épargne libres d'impôt (CELI)	–	40 000	–	9 000	–	39,5	–	41
Autres actifs financiers	–	34 000	6 000	12 000	–	14,4	26,2	23,3
Résidence principale	360 000	700 000	378 300	700 000	70,6	67,8	63,8	55,4
Autres biens immobiliers	144 000	400 000	192 000	300 000	14,8	15,2	14,1	18,8
Véhicules	7 700	10 000	15 200	15 000	63	68,9	74	65,6
Valeur nette***	505 700	875 200	238 800	279 300	100	100	100	100

*Âge du principal soutien du ménage

**Chez les ménages détenteurs d'actifs ou de dettes

***Actifs moins les dettes

Source : Statistique Canada (Enquête sur la sécurité financière)

Tableau 8 : Pourcentage de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement dans la RMR de Toronto

	Tous ménages			Soutien de 65 ans et plus		
	Total	Propriétaires	Locataires	Total	Propriétaires	Locataires
2006	19,0 %	10,6 %	37,4 %	24,2 %	14,0 %	52,9 %
2016	19,1 %	11,0 %	36,3 %	23,4 %	13,9 %	52,5 %

Source : Statistique Canada (Recensement du Canada et Enquête nationale auprès des ménages)

Besoins impérieux en matière de logement

La proportion de ménages âgés ayant des besoins impérieux en matière de logement a légèrement diminué entre les Recensements de 2006 et de 2016 (tableau 8) en raison des facteurs susmentionnés liés aux améliorations générales de la santé et du revenu, ce qui a élargi l'éventail de leurs choix en matière de logement. Néanmoins, plus de la moitié des locataires âgés continuent d'habiter des logements qui ne sont pas abordables pour eux ou dont la qualité ou la taille ne sont pas convenables. Cette proportion est considérablement supérieure à celle des propriétaires âgés et des ménages locataires plus jeunes. Toutefois, il

se peut que certains locataires âgés n'utilisent pas seulement leur revenu, mais aussi d'autres avoirs financiers pour payer leur loyer, ce dont ne tient pas compte l'indicateur des besoins impérieux en matière de logement.

Conséquences

La population d'ânés de Toronto augmentera plus rapidement pendant la prochaine décennie. Le point de vue traditionnel est que ce changement démographique aidera probablement à accroître l'offre de logements pour les propriétaires-occupants plus jeunes, étant donné que les ânés emménagent habituellement dans des habitations plus petites ou cessent d'être propriétaires-occupants.

Toutefois, les tendances de l'emploi, du revenu et de la richesse, ainsi que les changements possibles des services de soutien communautaires et sociaux offerts aux ânés, pourraient faire augmenter encore plus le taux de propriétaires-occupants des résidents âgés, qui demeureraient dans leur habitation plus longtemps. Ainsi, pendant la prochaine décennie, les ânés pourraient ne pas libérer le nombre prévu de logements pour les ménages plus jeunes, ce qui limiterait l'offre. En outre, la proportion de personnes âgées qui préfèrent louer des logements avec entrée privée pourrait augmenter davantage, ce qui contribuerait au resserrement des conditions dans ce segment du marché de l'habitation.

NOTES EN FIN DE DOCUMENT

- ¹ L'analyse porte sur la période comprise entre les années de recensement de 2006 et de 2016.
- ² Dans la suite du texte, la RMR de Toronto est désignée « Toronto ».
- ³ Les personnes de plus de 65 ans sont ci-après désignées aînés ou personnes âgées.
- ⁴ Le revenu de toutes sources, avant impôts.
- ⁵ Un ménage éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille ou abordabilité) et si le coût des logements acceptables sur le marché local correspond à 30 % ou plus de son revenu avant impôt.
- ⁶ Tous les chiffres publiés ci-après dans ce rapport sont des données de Statistique Canada.
- ⁷ Projections démographiques du ministère des Finances de l'Ontario : <https://www.fin.gov.on.ca/fr/economy/demographics/projections/index.html>.
- ⁸ La première personne dans le ménage indiquée comme étant responsable du paiement du loyer ou des versements hypothécaires, des taxes, de l'électricité et des autres frais pour le logement. Si plus d'une personne en est responsable, la première personne indiquée est choisie comme principal soutien du ménage.
- ⁹ Adaptation de données de Statistique Canada.
- ¹⁰ « Ceinture jaune » désigne les quartiers d'habitations de faible hauteur où l'aménagement de tours d'habitation est fortement restreint.
- ¹¹ Les actifs totaux comprennent les actifs financiers, comme les comptes bancaires, les fonds communs de placement et les valeurs mobilières, ainsi que les actifs corporels, comme les biens immobiliers, les véhicules et les biens durables.
- ¹² La dette totale comprend les emprunts garantis par une habitation, comme les emprunts hypothécaires, et d'autres emprunts garantis, comme les prêts automobiles, ainsi que les dettes non garanties, comme les cartes de crédit.

LA SCHL AIDE LES CANADIENS A REpondre A LEURS BESOINS EN MATIERE DE LOGEMENT.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement depuis plus de 70 ans. En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, elle contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système financier, elle vient en aide aux Canadiens dans le besoin et elle fournit des résultats de recherches et des conseils impartiaux aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation du pays. La SCHL exerce ses activités en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : gestion prudente des risques, solide gouvernance d'entreprise et transparence.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à www.schl.ca ou suivez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#).

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274. De l'extérieur du Canada, composez le 613-748-2003 (téléphone) ou le 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

© 2019, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu de la présente publication de la SCHL à toute fin autre que les fins de référence générale susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité de la présente publication de la SCHL, veuillez transmettre une demande de reproduction de document protégé par droits d'auteur au Centre du savoir sur le logement à l'adresse centre_du_savoir_logement@schl.ca. Veuillez fournir les renseignements suivants : titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

LES PUBLICATIONS ET RAPPORTS SONT OFFERTS EN LIGNE

Des données et des analyses locales, régionales et nationales sur la conjoncture des marchés et les tendances futures.

- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Évaluation du marché de l'habitation
- Le marché sous la loupe
- Actualités habitation – Tableaux
- Perspectives du marché de l'habitation – Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : Faits saillants – régions du Nord
- Perspectives du marché de l'habitation – Canada et grands centres
- Données provisoires sur les mises en chantier
- Rapports sur le marché locatif : Faits saillants – Canada et provinces
- Rapports sur le marché locatif – grands centres
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées
- Rapport Tendances du crédit hypothécaire et du crédit à la consommation

TABLEAUX DE DONNÉES EN LIGNE

- Données sur le financement et la titrisation
- Caractéristiques des ménages
- Données sur le marché de l'habitation
- Indicateurs du marché de l'habitation
- Données sur la dette hypothécaire et la dette à la consommation
- Données sur le marché locatif

Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!

Voyez les tendances, informations et recherches les plus récentes sur le site schl.ca/marchedelhabitation

PORTAIL DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION

Les données sur l'habitation comme vous les voulez.

- ✓ Guichet unique
- ✓ Versions pour ordinateur et appareils mobiles
- ✓ Données par quartier

schl.ca/portailmh

POUR VOUS ABONNER, CLIQUEZ

Recevez des notifications lorsque des publications de la SCHL sont diffusées ou mises à jour. Créez gratuitement un compte maSCHL pour obtenir un accès amélioré au site Web. Vous pourrez, par exemple, vous abonner en un seul clic aux rapports et tableaux dont vous avez besoin.

**Créez votre compte maSCHL
aujourd'hui!**

L'Observateur du logement au Canada

On y présente, sous forme de feuillets et de vidéos :

- Analyses et données; • Observations pertinentes;
- Des mises à jour sur les conditions et les tendances en matière de logement, et bien plus encore

Abonnez-vous dès aujourd'hui pour demeurer informé!

www.schl.ca/observateur

